

## Compte rendu de la journée d'étude du 24 novembre 2022, à la Cinémathèque française, mise en scène par le réseau BA

### A l'affiche : les salles de lecture ou le libre-accès des bibliothèques d'archives !

Pour sa 4<sup>e</sup> journée d'étude, le groupe de travail des bibliothèques d'archives de l'Association des Archivistes Français (GTBA-AAF) a été accueilli à la Cinémathèque française. Joël Daire, son directeur du patrimoine, nous avait réservé une salle de 90 fauteuils le 24 novembre 2022 ! Une salle de cinéma pour précisément aborder la thématique des salles de lecture sous toutes leurs coutures ! Car du choix d'une salle, sa conception, son organisation, résulte une politique globale - documentaire, d'accueil et de valorisation - vis-à-vis des publics.

L'idée de débattre de la place des bibliothèques dans les salles de lecture d'archives était émergente depuis longtemps au sein du GTBA. Ses membres avaient, à maintes reprises, évoqué la question au sein de leur liste de discussion afin de savoir comment bâtir au mieux leur espace documentaire en salle de lecture et offrir un libre accès adéquat et efficace à destination des lecteurs de leurs services respectifs. Ce sujet a d'abord donné lieu à la rédaction d'une fiche pratique consacrée aux usuels des BA<sup>1</sup>.

D'abord circonscrit aux usuels, le sujet, au fil de la réflexion entamée depuis plusieurs mois, s'est élargi à la thématique de l'accueil des publics en salle de lecture. De l'usuel à l'utilisateur, le sujet s'est ainsi posé dans toute sa dimension : « Salles de lecture sous toutes les coutures ! Usagers et usuels : des pratiques novatrices dans de nouveaux espaces ? ».

Le thème de cette journée d'étude avait été préalablement voté en réunion annuelle du GTBA. Car ce groupe a toujours affiché clairement sa volonté de servir les intérêts de ses membres et plus particulièrement leur besoin de repères, de cadrages ou de préconisations dans leurs pratiques professionnelles. Il en est de l'essence même de ce réseau créé en 2013<sup>2</sup> que de former les bibliothécaires d'archives, les soutenir dans leurs fonctions et les épauler dans leurs missions. Gérer une bibliothèque d'archives (BA), demande beaucoup de savoir-faire, de patience et de persévérance... Et la BA évolue dans un contexte qui ne lui a pas toujours été favorable. En effet, le public des archives vient le plus souvent consulter prioritairement les sources d'archives. La BA, longtemps considérée comme secondaire, n'a pas toujours osé affirmer sa place de bibliothèque d'étude et de recherche alors qu'elle remplit pourtant un rôle notable vis-à-vis de tous les publics. Le libre accès des BA rimait avec accès libre cantonné aux usuels. Désormais on constate l'émergence d'une évolution des types d'ouvrages et des supports proposés et présentés dans les salles de lecture des bâtiments d'archives. S'agit-il d'une nouvelle tendance en essor susceptible de se confirmer nettement à l'avenir, ou d'un concours de circonstances conditionné par des projets de réaménagement des salles de lecture ? C'est ce à quoi les intervenants-tes de cette journée ont

---

1 Fiche en cours de rédaction

2Le réseau fêtera ses 10 ans tout au long de l'année 2023, avec des articles, des posts d'ouvrages patrimoniaux de BA sur le Facebook de l'AAF

finalement tenté de répondre à travers leurs expériences, et leurs réflexions d'ensemble. Depuis plusieurs décennies les bibliothèques publiques mettent en place des politiques documentaires, de valorisation, de conservation et d'exposition. Aujourd'hui, l'organisation de l'accueil se pose avec encore plus d'acuité. De nouvelles tendances se dessinent et les BA souhaitent s'en inspirer pour bâtir leur espace documentaire au sein des salles de lecture. « *Accueillir, orienter, informer* » (B. Calenge) demeure un principe élémentaire. Mais il faut aller plus loin, rencontrer les publics sur le terrain : offrir, séduire, co-construire dans nos « *bibliothèques de demain* » !

### **L'utilisateur au cœur du service public, décryptage d'un diagnostic : Faut-il attirer de nouveaux publics ?**

Le service rendu à l'utilisateur constitue un principe intrinsèque au service public, c'est une valeur fondamentale. Fort de ce constat, il semblait impératif de dresser un état des lieux du service des bibliothèques d'archives vis-à-vis des lecteurs qui fréquentent les services d'archives. Luce Gaume, directrice adjointe aux Archives départementales de Loire-Atlantique (AD 44), nous a entraîné avec brio et humour dans l'aventure que constitue la mise en valeur de la BA en salle de lecture d'archives. Partant d'un constat en demi-teinte – des usuels devenus aussi désuets qu'inusités – les AD 44 ont réalisé, avec le service de design du Département, un diagnostic mobilisant lecteurs et agents, suivi d'ateliers de coconception. Les idées ont fusé pour casser l'image intimidante des collections : créer un espace de lecture chaleureux, multiplier les agents d'accueil.... Mais le rêve doit se rapprocher de la réalité et la démarche se poursuit. Le premier fruit en est la dynamique qui a permis aux collègues de se saisir collectivement de questions essentielles. Luce Gaume a conclu par celle-ci : faut-il attirer d'autres publics ?

### **Des intervenants de toutes structures ! Des modèles inspirants pour les BA**

Afin d'ouvrir largement la réflexion scientifique, nous avons fait le choix d'inviter des intervenant-tes de multiples structures, sans se limiter aux services d'archives. D'autres établissements, tels que les bibliothèques spécialisées, de musées ou BU, se rejoignent dans leur volonté de s'ouvrir davantage aux publics en renforçant leurs services. C'est notamment le cas de la bibliothèque universitaire de Paris 8<sup>3</sup> (Labellisée Marianne, puis Services publics +), qui avec son service *Infomobile*, décrit par Clémence Desrues, responsable du département des services aux publics-service du prêt, remplit totalement et efficacement son rôle de guide et d'accompagnateur des lecteurs de la bibliothèque dans leurs usages et dans leurs recherches documentaires au sein des salles de lecture disposant de 1500 places assises. L'*infomobilien*, y compris les étudiants de niveau Master recrutés pour cette fonction, est un agent amené à circuler dans les espaces modulés et zonés de la bibliothèque (silencieux, bruyants ou mixtes) et à aller au-devant des usagers afin de proposer ses services. Il assure des permanences de recherche documentaires dans les espaces, et participe aux actions de médiations. Le dispositif de l'*Infomobile* permet des « interactions » de différents types avec les usagers : interactions de renseignements d'ordre général ou documentaires, médiation sociale ou linguistique, services spécifiques [réservation, PEB, dons, demandes d'acquisition], assistance technique [utilisation du matériel de la BU]. Un agent de Paris 8 qualifie à juste titre ce service innovant en ces termes : « En *Infomobile*, il s'agit plutôt de comprendre la démarche de l'utilisateur et en quoi il est possible de l'aider, en posant les bonnes questions. » Mais comme le souligne un autre

---

3 Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

agent, ce service peut sembler « compliqué pour les timides car ça demande d’aller au-devant des questionnements du public ».

Ce dispositif *Infomobile* pose les jalons concrets de la médiation avec les lecteurs et il est très inspirant pour les bibliothécaires d’archives. Il est également un relais essentiel dans l’application du règlement intérieur de la BU Paris 8. La question de la réglementation en effet est en évolution. Certains services d’archives privilégient le règlement intérieur alors que d’autres se tournent vers le livret d’accueil, voire une charte du lecteur. Dans tous les cas, se posent des soucis juridiques.

Pauline Chevallier, bibliothécaire au musée Rodin nous a fait part de deux règlements mis en place, l’un pour les chercheurs extérieurs et l’autre en interne dédié au centre de recherche. A travers sa présentation très investie et détaillée des ressources archives, documentation et bibliothèques (bibliothèque personnelle de Rodin, bibliothèque Léonce Bénédite, bibliothèque institutionnelle), elle interroge les pratiques des lecteurs en salle de lecture au prisme des supports mis en libre-accès qui requièrent des règles d’usage bien précises. Que peut-on autoriser et interdire ? Comment énoncer les règles de communication ? Comment préciser les conditions de reproduction de documents ? Du règlement découle l’organisation de la salle de lecture et son utilisation. La réglementation est une affaire « *complexe en lien avec la richesse de la salle de lecture* ». Tout l’enjeu est de trouver l’harmonie entre une utilisation optimale de l’ensemble des ressources du musée Rodin, et le souci de réglementer pour protéger les documents.

Car c’est bien des usages dont il est question et qu’il convient d’étudier pour concevoir des services utiles et pertinents. Entre l’offre documentaire unique ([www.cineressources.net](http://www.cineressources.net)) et la demande des publics de la Bibliothèque du film (bibliothèque d’étude et de recherche, ouverte à tous), sa directrice Véronique Rossignol, entourée de ses collègues, nous a fait la visite des lieux ! Des espaces attractifs pour des collections attrayantes. Cette bibliothèque suscite une demande en constante évolution : des publics nombreux et diversifiés, avec une prédominance d’étudiants et d’enseignants chercheurs, et des usages multiples observés, davantage corrélés aux études et recherches universitaires, mais également liés aux loisirs et à la détente. Face à cette demande en essor, la Bibliothèque du film a étoffé son offre de services. Si ceux sur place (confort des espaces de travail, accompagnement à la recherche, dématérialisation de l’offre documentaire, signalement de l’actualité de la bibliothèque) demeurent importants, conjoints aux services en ligne tels que la réservation de documents, la consultation à distance, la reprographie et l’offre éditoriale, il convient de souligner que de nouveaux services sont en construction, notamment une nouvelle interface publique du catalogue des collections élaborée dans le cadre d’un travail collaboratif et un projet de salle de travail multifonction pour accueillir des groupes.

En matière de services, qu’ils soient sur place ou en ligne, classiques ou innovants, il est à noter une nette volonté des structures toutes confondues (archives, musées, médiathèques, BU) d’amplifier l’offre dans le souci majeur d’un service public optimal, un service rendu à l’usager qui n’a eu de cesse ces dernières années de monter en puissance, dépassant d’ailleurs les frontières du monde culturel des bibliothèques.

**Le service rendu à l’usager, une posture engagée**

La table ronde consacrée à l'essor des services proposés aux lecteurs corrobore ce constat. Anne Dauga-Pernin, responsable de la bibliothèque historique des postes et télécommunications (BHPT) s'évertue à offrir à ses publics du *sur mesure* qui n'a rien à envier à des structures plus importantes. Avec une petite équipe de 4 personnes, elle parvient à donner satisfaction à des demandes très variées voire pointues, en recevant les publics très spécialisés uniquement sur rendez-vous. Et ce avec une salle de lecture sans usuel. Ont été créés deux services importants. Le premier concerne la création d'une réponse à distance personnalisée, via l'envoi de bibliographies sélectives (gratuit) : sous 10 jours environ, envoi d'une bibliographie sélective sur le sujet, présentant dans la mesure du possible tous les supports conservés. Deux personnes rédigent les bibliographies à partir de toutes les bases. L'ensemble de ces bibliographies constituent un corpus-réservoir et permettent de mettre en ligne des bibliographies thématiques sur des sujets récurrents ou sur des sujets d'actualité. Le second correspond à la création d'un service de reproductions par correspondance (payant, devis sous 24h et envoi des documents par courrier sous quinze jours) dédié au public français et international intéressé régulièrement par la collection quasi complète des Annuaires officiels des abonnés au téléphone de la France de 1883 à 2019. Ce service relatif aux annuaires est constant et il requiert une personne à 80% qui gère ces demandes. C'est une gageure significative de la volonté accrue de faire connaître son institution, faire valoir ses collections et confirmer son savoir-faire de recherche documentaire.

Ces compétences se lisent aussi à travers le service Eurêkoi présenté par Caroline Lamotte, responsable du service de réponse à distance à la BPI<sup>4</sup>. Eurêkoi<sup>5</sup> est un service de questions /réponses à distance, gratuit, par mail, sous 72h, comportant deux volets d'activité (réponses à des questions documentaires de tout type et conseils de lecture - roman, BD, livres jeunesse - et de visionnage - films/séries). Ce service est né du constat d'une demande (courriers et coups de téléphone), donc d'un besoin de publics distants - parfois dans l'incapacité de se rendre à la bibliothèque - de pouvoir obtenir des informations ou des documents. Il est actuellement assuré par le service webmagazine, dans le Département Lire le monde ; et il est mis en œuvre par un réseau d'une cinquantaine de bibliothèques de lecture publique en France et en Belgique francophone.

Tout l'intérêt de ce service repose aussi sur son éditorialisation pour une capitalisation et un partage des connaissances avec les publics. Une équipe à la BPI (5 personnes) pilote et gère le service (maintenance et projets du service, coordination et développement du réseau). Chaque bibliothèque partenaire a un coordinateur local et une équipe de répondants avec des outils performants (formulaire Typeform, réponse gratuite par mail en 72h, plateforme de ticketing en ligne : Jitbit). Le bilan est positif jusqu'en 2020. Les perspectives de travail sont à examiner à l'avenir au sein d'un Web de plus en plus facilité pour l'internaute qui maîtrise aujourd'hui la recherche d'information. Mais ce contexte d'infobésité nécessite aussi en parallèle le maintien d'un service professionnel. D'ailleurs, un besoin visible existe pour différentes questions qui touchent aux archives : généalogie et identification de particuliers (incluant les questions d'onomastique) ; questions générales sur les archives (accès aux fonds ou services d'archives ; toponymie et histoire locale ; cartes et plans anciens ; archives de presse ; annuaires et bottins anciens). Eurêkoi doit donc poursuivre l'élargissement et la diversification des publics, et renforcer la recherche d'expertise avec des bibliothèques spécialisées ouvertes au grand public, tout en travaillant la communication, véritable « *nerf de la guerre* ! »

---

4 Bibliothèque publique d'information

5 Créé en 2006, et précédemment appelé Bibliosésame jusqu'au 27 janvier 2015

Leslie Martin, responsable du service SINDBAD, créé en 2005 au Département de la découverte des collections et de l'accompagnement à la recherche de la Bibliothèque nationale de France (BnF), a expliqué que ce service comporte 4 canaux (téléphone, courrier postal, formulaire et Tchat depuis 2012 avec un logiciel dédié). Ce service fournit gratuitement des références de documents sur tous les sujets et des informations factuelles. Pour une question type, les agents consacrent jusqu'à deux heures de recherche et proposent des bibliographies rapides. Des records ont été atteints en 2020, année de crise sanitaire, avec 15 000 questions, ce qui a constitué une augmentation de 45% par rapport à 2019. En 2021, le service SINDBAD a reçu plus de 12 500 questions." Une sélection des questions-réponses est versée régulièrement dans la base de connaissances du service. Leslie Martin a souligné également la nécessité de la communication et l'impératif de « visibilité ».

Les interventions de cette table ronde s'inscrivent bien dans un contexte de modernisation du service public, avec un objectif doublé : se munir de meilleurs outils (formulaires, logiciels, Tchat etc.) pour mieux répondre au besoin des usagers. On assiste à une nouvelle manière de penser la bibliothèque et sa médiation. Ces 3 établissements (BHPT, Bpi, BnF) placent l'utilisateur au cœur des services de leurs bibliothèques toutes différentes soient-elles. Que les équipes soient composées de beaucoup ou peu d'agents, l'objectif demeure similaire et indéfectible : répondre aux usagers dans un délai fixé qui honore l'investissement des équipes. Bien sûr, ces services à distance ont augmenté considérablement en période de Covid, mais force est de constater qu'ils se pérennisent et que ces bibliothèques ont la volonté de les optimiser à l'avenir.

### **Un libre-accès à revisiter ?**

Face à ces services offerts en ligne, les salles de lecture des services d'archives doivent continuer à renforcer leur libre-accès pour attirer tous les publics. On sait que les salles de lecture archives (nationales, départementales et communales) s'articulent entre instruments de recherche archives et ouvrages. La bibliothèque de l'IMEC<sup>6</sup> complémentaire elle aussi des fonds d'archives, a précisément mis l'accent sur le libre-accès de ses très riches collections, 56 000 volumes - monographies et revues - en libre-accès dans l'abbatiale devenue bibliothèque. A elles seules, les bibliothèques d'étude auteur, constituées par des ensembles d'imprimés qui complètent les fonds d'archives, et regroupant les œuvres de l'auteur et la littérature critique qui s'y rapporte, contiennent près de 200 bibliothèques d'étude en libre accès (Marguerite Duras, Michel Foucault, Jacques Derrida pour ne citer qu'eux) avec un plan de classement « maison ». De souligner aussi la bibliothèque spécialisée sur l'archive et le livre, soit 6 500 volumes, et la bibliothèque des revues, dont certaines rares, avec 1080 titres dont 600 en libre-accès. Goulven Le Brech, adjoint à la Direction des collections, a mis en avant l'extrême diversité du lectorat ; chercheurs, doctorants, écrivains, documentaristes, scolaires, grand public, qui viennent consulter des collections très riches ; fonds d'auteurs (écrivains, journalistes, personnalités du théâtre, cinéastes...), fonds d'éditeurs, de revues et presse spécialisées, de galeries d'art. L'IMEC mène une politique de valorisation dynamique en proposant des cycles d'exposition réguliers mais également grâce aux « Papiers de l'IMEC »<sup>7</sup>. Les collections sont consultables dans la salle de lecture située dans l'abbatiale de l'abbaye d'Ardenne. Les photos présentées par Elisa Martos, responsable de la bibliothèque, dévoilent toute l'harmonie

<sup>6</sup>Institut Mémoires de l'édition contemporaine, fondé en 1988 à l'abbaye d'Ardenne, et obtenant le label de centre culturel de rencontre en 1998

<sup>7</sup>Qui proposent le portrait d'une œuvre ou la traversée d'une thématique à travers les collections de l'IMEC en invitant écrivains, philosophes, historiens ou artistes à remettre en jeu le mouvement d'une pensée grâce à l'archive et au-delà d'elle-même

avec laquelle la solennité est mise à disposition d'un cadre de recherche singulier. Les projets à venir de l'équipe de la bibliothèque ont certainement eu beaucoup d'écho auprès du public de la journée d'étude : une plus grande ouverture de la bibliothèque, un développement net du lectorat, une valorisation croissante des collections.

### **Peau neuve des salles de lecture en services d'archives ! Vers un espace *cosy* ?**

Ce libre-accès se développe d'autant plus qu'on assiste à un phénomène croissant : de nombreux aménagements ou réaménagements de salles de lecture qui sont des occasions à saisir pour nos BA de bâtir un espace documentaire judicieux, opportun, plus approprié pour mettre en valeur usuels et nouveautés, revues d'histoire et sciences auxiliaires de l'histoire, bulletins des sociétés savantes ou associations historiques locales. L'exposé de Vincent Le Gall, chef du service publics et territoires aux Archives départementales des Côtes d'Armor, témoigne de ce souci de réorganisation de la collection des usuels à l'occasion de l'aménagement d'une nouvelle salle de lecture. Avec pour double objectif d'offrir aux lecteurs des outils de travail adaptés à leurs besoins, ainsi que de mettre en valeur la richesse des collections de la bibliothèque. Pour ce faire, des éliminations ont été faites sur les ouvrages vieillissants, périmés, abîmés. Et un plan de classement a été resserré en 3 axes et 3 cotes : outils d'aide à la recherche (1US), histoire générale (2US) et histoire locale (3US).

Ce type de cote US souvent privilégié a été en effet constaté *via* les réponses apportées au questionnaire lancé par le GTBA à l'été 2022 auprès des membres du réseau. Désormais, on s'affranchit des décimales et on applique une Dewey simplifiée, une cotation « maison » au service des thématiques les plus récurrentes propres à chaque BA. Cotation et classement riment avec thèmes *maison*. Les collections naviguent entre salles de lecture et magasins car c'est une tendance du libre-accès qui consiste à renouveler plus fréquemment l'offre documentaire en salle de lecture. Il convient de réserver une certaine marge de souplesse et d'adopter une relative rotation pour permettre un « mouvement » des collections. Les BA font finalement montre d'une grande capacité à improviser, à inventer, car à l'origine il n'existe pas de cadre de classement officiel pour les BA : le choix de leur classement s'effectue en fonction du volume des usuels.

Carole Oudot, responsable de la bibliothèque des Archives municipales et métropolitaines de Grenoble confirme cette tendance avec la nouvelle salle de lecture ouverte au public depuis le 21 mars 2022. En effet l'espace bibliothèque au sein de cette nouvelle salle permet de se poser de bonnes questions : quelle place donne-t-on aux usuels ? Le rapport aux usuels a-t-il changé ? Les ouvrages exposés en salle sont désormais répartis entre 18 thématiques *maisons* plus faciles à mettre en œuvre : quartiers-rues, aménagement urbain, bâtiments, économie-industrie, jeux olympiques...autant de thèmes pouvant susciter l'intérêt des publics réguliers ou occasionnels. Et la signalétique sur les étagères est de rigueur. Un classement simple mais somme toute très efficace complété par les pastilles de couleur facilitant le repérage de ces ouvrages de référence incontournables qui sont bien plus que des usuels, car la tendance générale est à la baisse concernant l'exploitation des usuels ; par exemple les encyclopédies et dictionnaires sont moins consultés que par le passé.

La définition des usuels au sens classique du terme sera détaillée dans la fiche pratique en cours d'élaboration. Ce qu'il faut retenir de prime abord, c'est que les usuels renvoient aux types de documents tels que les dictionnaires, les encyclopédies, les manuels, les guides, les annuaires, les bibliographies, les biographies, les instruments de recherche. Tandis que les ouvrages de référence dans un domaine de connaissance désignent plus favorablement des incontournables sur un sujet,

local ou généraliste, des documents scientifiques pour entamer une recherche. Retenons que les définitions collectées sur le site de l'ENSSIB montrent que les deux termes « sont employés l'un pour l'autre ». Par ailleurs, au 19<sup>e</sup> siècle, dans les services AD ou AC, les usuels de travail sont utilisés par les archivistes. Au 20<sup>e</sup> siècle, le libre-accès des usuels s'ouvre davantage aux publics des archives : dictionnaires, annuaires, monographies locales de référence (généalogie - sciences auxiliaires de l'histoire). Depuis une vingtaine d'années, le libre-accès s'est élargi aux nouveautés voire aux romans ! En conséquence, le libre-accès des BA ne correspond plus totalement aux usuels tels qu'ils se définissent initialement.

Le questionnaire pour alimenter la fiche pratique a permis de mieux cerner tous les enjeux liés aux usuels, permettant de pressentir les grandes tendances, de confirmer le postulat de départ qui identifie une évolution de la réflexion sur les usuels avec le passage d'une image poussiéreuse à une image dynamique. Par extension, l'usuel rejoint le libre-accès lequel permet de faire valoir la BA en salle de lecture. Il s'agit donc d'une volonté des BA de revendiquer une utilité visuelle et stratégique de leurs collections, au-delà d'une utilité immédiate, administrative ou historique pour débiter ou compléter une recherche : positionner et identifier la bibliothèque, révéler « la partie émergée de l'iceberg » et faire des usuels des « témoins » visibles de l'existence d'une BA en salle de lecture archives. Le *facing* sur les étagères est souvent privilégié pour valoriser les ouvrages et notamment les nouveautés.

Notons aussi une utilité indirecte des usuels qui se profile actuellement, se structurant au sein d'un espace d'attente : les lecteurs feuilletant les usuels ou les nouveautés en attendant que les magasiniers leur communiquent leurs documents d'archives. Rendre l'offre du libre-accès plus lisible, pertinente et cohérente est devenu un objectif de plus en plus prégnant pour bon nombre de BA. Pour exemple la Bibliothèque des Archives départementales de la Lozère qui, à la suite d'un réaménagement de la salle de lecture, a dynamisé l'espace dédié à la bibliothèque : un espace *cosy* soulignant la mixité des usuels et des nouvelles acquisitions au moyen de meubles adaptés, table basse et fauteuils avec luminaires d'ambiance, et des affiches et bâche conçue par un graphiste pour parfaire la décoration revisitée et soignée.

### **Un mobilier inadapté ?**

Les réponses au questionnaire ont permis également de faire le constat du mobilier réservé aux bibliothèques dans les salles de lecture des archives : étagères intégrées dans les murs ou niches, tablettes insatisfaisantes (trop profondes, non réglables, trop hautes ou trop basses), mobilier souvent non mobile (sans roulette). On note une nette prédominance pour les étagères et tablettes en bois avant le métal et l'aggloméré. Une primauté est donnée au fonctionnel tout en mettant autant que faire se peut l'accent sur l'esthétique. Il convient de préciser que le mobilier en salle de lecture trouve aussi son origine dans la manière de concevoir à une époque les bâtiments d'archives. A ce sujet France Saïe-Belaïsch<sup>8</sup>, indique que dans un bâtiment de conservation, 15% sont réservés aux lieux d'accueil du public, valorisés par les architectes, et que les salles de lecture archives ont souvent été dotées d'une estrade pour des raisons de surveillance considérée comme une des priorités. Ces salles ont soulevé bien des débats au sein des directeurs-trices au sujet d'un double public, celui qui consulte les documents d'archives et celui qui ne les consulte pas. Quant aux documents de bibliothèque en salle de lecture archives, les usuels ont généralement été placés sur un meuble bas, cela demeure parfois le cas.

---

<sup>8</sup>Architecte aux Archives de France, actuellement Conseil en architecture de la conservation

Sa longue carrière architecturale lui a permis d'observer les bibliothèques et les archives, et de suivre des chantiers mixtes dans un bâtiment partagé, nouveau ou réhabilité. Pour exemple, les Archives municipales et la bibliothèque à Agen qui partagent le même bâtiment depuis 2007, avec des projets mutualisés et un espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation commun dans une salle de consultation de 15 lecteurs. France Saïe-Belaïsch évoque le nouveau bâtiment dédié aux Archives et bibliothèque municipales à Mâcon dès 2007 également. En effet, on trouve alors, au sein des AM, une petite bibliothèque d'histoire générale et locale qui offre une aide complémentaire pour les chercheurs. Mais c'est sans doute le bâtiment de Pontivy, qualifié « d'OVNI architectural », livré en 2012 où cohabitent les Archives et la médiathèque municipales, qui met le plus en exergue la capacité et la pertinence à conjuguer ainsi deux établissements au sein d'un seul bâtiment. Ce modèle de partage perdure puisque d'autres exemples plus récents encore démontrent tout l'intérêt à combiner archives et bibliothèques. En 2018, à Valence Romans, le partage d'un bâtiment réhabilité<sup>9</sup> pose la problématique des espaces conférés, 5062 m<sup>2</sup> pour la médiathèque et 1373 m<sup>2</sup> pour les Archives, en rencontrant une certaine limite du fait de l'absence d'une salle de lecture commune. Le Pôle culturel Grammont à Rouen propose en revanche une longue salle de lecture pour les Archives départementales de la Seine-Maritime et son espace de documentation (bibliothèque historique). Reste que les meubles dédiés aux usuels sont bas, sans doute beaucoup trop bas lorsqu'on sait qu'il est préférable de ne pas placer les documents trop proches du sol.

François Fressoz<sup>10</sup> a affirmé que la conception spatiale des bibliothèques « rend possible de nouveaux usages », et a souligné les nouvelles formes d'exploration entre l'architecture et le mobilier mobile. Si les bibliothèques traditionnelles se réclamaient auparavant d'espaces ouverts, très grands et fixes, il est établi aujourd'hui que les espaces sont beaucoup plus diversifiés.

### **Le prêt à domicile ? Des projets balbutiants...**

Une autre dimension balbutiante des usuels, outre leur place au sein du libre-accès en salle de lecture, se remarque depuis quelques années, c'est la réflexion, certes timide mais manifeste, autour du prêt de certains documents. Par défaut un usuel ne se consulte que sur place et est donc exclu du prêt. Mais les documents type ouvrages de référence peuvent être concernés par les projets de prêt à domicile de certaines BA qui veulent mettre au prêt leurs documents récents (les documents anciens ou qualifiés de patrimoniaux étant traditionnellement exclus du prêt). En matière de prêt, certaines BA ont franchi le pas. D'autres s'entourent des exemples existants et émanant de structures proches des BA pour se lancer dans ce service ou y réfléchir sérieusement. La Contemporaine « Bibliothèque, Archives, Musée des mondes contemporains »<sup>11</sup> peut servir de bel exemple. Avec des types de collections proches de celles des BA, elle prête<sup>12</sup> plusieurs dizaines de milliers de livres des années 1970 à nos jours, sur de nombreuses thématiques et en plusieurs langues. Située dans un nouveau bâtiment, depuis le 18 octobre 2021, sur le campus de l'Université de Paris Nanterre, elle peut se targuer d'avoir plusieurs salles de consultation des documents (126

---

9 Réhabilitation d'une ancienne caserne en 2018-2020, par l'architecte Rudy Ricciotti

10 Architecte-programmiste et responsable de l'agence Café Programmation - Paris

11 Anciennement Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)

125 documents empruntés simultanément, pour une durée de 4 semaines, renouvelable une fois pour une durée de 2 semaines



places en totalité), dont 2 salles de travail en groupe de 6 places chacune utilisées en priorité pour la consultation des collections grand format. Avec de surcroît des espaces disposant de canapés invitant à la lecture informelle, et des heures d'ouverture proches des médiathèques, du lundi au samedi de 10h à 19h00 ! Le libre-accès composé de 18 000 monographies (à terme) et d'une soixantaine de titres de périodiques, propose des outils de travail de type usuels, mais aussi un choix d'auteurs faisant référence dans leur domaine ainsi qu'une part significative des dernières années de la recherche régulièrement mise à jour.

L'espace documentaire, le libre-accès, les usuels... autant de formulations qui demandaient à être clarifiées. Les BA scrutent par-dessus les épaules des médiathèques pour parfaire leur savoir-faire et fournir à leurs publics un espace cohérent et dynamique. Les BA, farouchement résolues à se faire connaître et reconnaître sur la scène des bibliothèques, ont fait la preuve sur la dernière décennie de pratiques renouvelées et modernisées (logiciels, mobiliers, projets de prêt). Elles auront encore à cœur de renouveler leurs services, revisiter leurs espaces, et surtout servir de nouveaux publics. Voudront-elles à l'avenir s'inspirer du modèle 3<sup>e</sup> lieu ? Les BA ont su montrer qu'elles étaient capables de flirter avec des pratiques réservées à la lecture publique, tout en revendiquant nettement leur rôle patrimonial et primordial. Leurs acquisitions en matière de littérature jeunesse cimentent bien leur rôle d'accompagnatrices des fonds des services archives et en l'occurrence du service éducatif.

### **Co-construire, une mission à venir ?**

Afin de mieux comprendre le principe de cette coconstruction en vogue dans les bibliothèques publiques, l'architecte François Fressoz, a mentionné que les tiers-lieux accueillent des types de pratique identifiés par la sociologie urbaine. La surface dite non utile en terme architectural révèle, en fait, d'autres types d'utilité, ce renversement de l'utilité de l'équipement public se constate ostensiblement très tôt dans les bibliothèques. C'est un « contre-effet de la révolution numérique » et une nouvelle « appétence pour l'espace ».

Elisa Neuville nous a également éclairés à ce sujet *via* le projet d'acquisitions BD par les usagers, mené à la Médiathèque de la Canopée. Si ce projet a d'abord nécessité un cadre de politique documentaire et d'historique de la création du fonds BD, il a ensuite laissé rapidement la place à une grande liberté aux usagers. Un cycle de 5 séances, une fois par mois, entre février et juin, a été mis en place et toutes les dates du cycle ont été décidées collectivement pour garantir l'assiduité des participants. C'est avec eux qu'une charte a été élaborée afin de cadrer le fonctionnement du comité de sélection composé exclusivement des usagers de la médiathèque. Chaque titre de BD, comics et mangas doit obtenir la majorité + 1 voix des votes à main levée des acquéreurs. Si le bibliothécaire fournit aux acquéreurs des outils d'aide à la sélection, il n'intervient toutefois ni dans les propositions ni dans les votes, son rôle étant de veiller au respect du cadre de la charte en matière de mixité et de budget. La réussite d'un tel projet repose en effet sur le respect du cadre établi : projet permettant la participation des usagers et de manière corollaire l'enrichissement des collections sous le signe de la découverte et des choix de documents parfois inédits !

Si les BA tendent depuis quelques années à s'ouvrir plus aisément que par le passé, elles se profilent comme des entités documentaires à l'intérieur des Archives, et qui sait !, se destinent aussi peut-être comme de futurs acteurs contribuant aux tiers-lieux, offrant une passerelle entre les lecteurs et les archives, leur catalogue étant le passage obligé et point de départ avant d'entreprendre des recherches dans les sources archives. En tout cas, les BA ont fait la preuve de leur remarquable potentiel, ayant réussi à renverser bien des tendances jusqu'à présent. On les croyait secondaires,

elles s'affirment comme complémentaires. On les pensait dans l'ombre pendant longtemps, elles sont désormais entrées dans la lumière !

Bien des sujets intrinsèques aux salles de lecture en services d'archives resteraient à défricher, concernant notamment le mobilier et la signalétique des BA. Souhaitons que cette journée d'étude au programme très dense trouvera un jour sa jumelle ultérieurement, afin de poursuivre l'observation et l'analyse des salles de lecture en réaménagement et de consolider les diagnostics et état des lieux en matière d'usuels et libre-accès. Et les lieux de l'abbaye d'Ardenne nous ayant stupéfaits par leur beauté insolite, nous partirons sûrement près de Caen lors de notre prochain voyage d'étude<sup>13</sup>!

Rédigé par Sabine Souillard.

Relu par le Comité de rédaction-relecture : Annie Prunet, Sylvie Pontillo, Anne-Laurence Hostin, Morgane Robquin, Gilles Masset, Alexandre Chevaillier et Cyrille Le Thiec.

---

<sup>13</sup>Prochaine rencontre professionnelle à l'automne 2023